

**Zeitschrift:** Energie extra  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie; Energie 2000  
**Band:** - (2003)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Quiz : le saviez-vous?

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## QUIZ

**Le saviez-vous?**

L'éloignement croissant des lieux de résidence, de travail, de loisir, d'achat, etc. multiplie les déplacements et les nuisances. Depuis 1974, les offices fédéraux du développement territorial et de la statistique procèdent tous les cinq ans à un «Microrecensement sur le comportement de la population en matière de transports» afin de recueillir les données indispensables à la réalisation de politiques durables en matière de transport, d'énergie et d'environnement. 30 000 personnes ont été sondées par téléphone en 2000. Le dernier rapport\*, qui inclut pour la première fois les longs voyages et les trajets en avion, publie des résultats surprenants qui contredisent souvent les idées reçues sur le sujet. Retrouver les cinq fausses affirmations de ce test! (Réponses en page 12)

- 1 Quatre ménages sur cinq possèdent au moins une auto.
- 2 Chaque personne âgée de 6 ans et plus parcourt en moyenne 3000 km par an.
- 3 On utilise la voiture pour 43% des distances parcourues quotidiennement.
- 4 C'est à pied que l'on se déplace le plus souvent (en nombre d'étapes parcourues).
- 5 34% des trajets en voiture font moins de 3 km.
- 6 Le taux moyen d'occupation des voitures est de 2,42 personnes.
- 7 Le travail et la formation constituent les principaux motifs de déplacement.
- 8 La majorité de la population appelle de ses vœux une extension du réseau routier.
- 9 36% de la population a fait au moins un voyage en avion au cours des douze mois précédant l'enquête.
- 10 La proportion des femmes possédant le permis de conduire a augmenté à 70% depuis 1984.
- 11 La population de plus de 6 ans se déplace chaque jour en moyenne 85 minutes.
- 12 On utilise les transports publics pour 18% des km parcourus par jour.

\*Office fédéral du développement territorial, Office fédéral de la statistique: Mobilité en Suisse. Résultats du microrecensement sur le comportement en matière de transport en 2000. Berne et Neuchâtel 2000. A commander auprès de l'OFCL, fax 031 325 50 58.

## COURS

**Conduite économe**

**En conduisant d'une certaine façon, on peut économiser jusqu'à 10% de carburant. Comment? Avec les cours Eco-Drive®, un produit de SuisseEnergie.**

**Monitrice d'Eco-Drive®, Sandrine Marguet demande: «Pourquoi rétrograder?»**

«Mais pourquoi rétrograder maintenant? Ce rond-point se passe très bien en 3e», questionne Sandrine Marguet, de la Chaux-de-Fonds, monitrice d'auto-école spécialisée en Eco-Drive®. Voilà un exemple parmi d'autres, comme de rester en 5e sur la longue route plate qui suit. «Cela permet de diminuer la consommation d'essence», rappelle cette monitrice consciente de l'enjeu de la protection de l'environnement. Ces remarques méritent un petit rappel des quatre règles d'or discutées en salle de théorie avant de passer à la pratique.

1. Rouler avec le rapport le plus élevé possible à bas régime.
2. Accélérer franchement.
3. Passer rapidement à la vitesse supérieure, dès 2500 tours/minute et ne rétrograder que tardivement.
4. Conduire simplement en anticipant, en évitant les freinages et les changements de vitesse inutiles.

**Economies.** Lancée en 1999 dans le cadre du programme SuisseEnergie par l'OFEN, Eco-Drive® est la philosophie de conduite routière à adopter. Elle se veut génératrice d'économies d'énergie, avec un facteur de 10% ou plus. «Au sein du TCS, nous la prônons depuis une dizaine d'années, elle a été lancée chez nous par la section bernoise», rappelle Alex Adarin, responsable de la formation et du perfectionnement des conducteurs au sein du Touring Club.

Le Centre de sécurité routière de Veltheim en particulier ainsi que l'ASTAG pour les poids lourds proposent de très nombreux cours sur le sujet.

**Public cible.** Mais la consommation n'est pas seule en cause. «Les jeunes élèves conducteurs sont notre public privilégié», souligne Alex Adarin. Ils sont, en Suisse, 70 000 par année à passer leur permis de conduire. «Ainsi, ils apprennent dès le départ à adopter le comportement adéquat», explique Ernst Reinhardt, directeur de Quality Alliance Eco-Drive® (QAED) et ancien chef du secteur des carburants dans le cadre du programme Energie2000. La marque Eco-Drive®, protégée, comporte de strictes mesures de qualité et de contrôle, aussi bien au niveau de la formation des instructeurs que des «Eco-Coach» ou que des appareils de contrôle et de mesure utilisés.

Dès 2005, les standards Eco-Drive® seront intégrés dans le nouveau permis de conduire en deux phases, par le biais de modules dont le nombre est en cours de définition. Actuellement, l'élève Eco-Drive® reçoit un «passeport Energie» au début de sa formation. Retourné rempli et timbré par le moniteur d'auto-école à la QAED, l'OFEN le subventionne à hauteur de 100 francs. Il participe aussi financièrement aux cours organisés au sein des entreprises qui possèdent des flottes de véhicules. «Et travailler avec des conducteurs expérimentés est un challenge très motivant», conclut la monitrice Sandrine Marguet.